

En application de l'article 2bis de l'Arrêté du 12 avril 2021 -« Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats »

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION DE LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT - SITE DE PESSAC

Début de la formation : Mardi 27 août 2024

Afin de confirmer votre inscription à la sélection, votre dossier doit impérativement être adressé ou déposé à l'APDHES Centre Pierre Veaux au plus tard le vendredi 21 juin 2024.

> APDHES-Centre Pierre Veaux 11 Avenue Léonard de Vinci - CS 70097 33615 PESSAC CEDEX

Le secrétariat est ouvert les

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Calendrier de la sélection et des résultats

(Selon l'Arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant – **Consultable** sur **www.apdhes.fr**)

Ouverture des inscriptions	Mardi 06 février 2024 www.apdhes.fr			
Clôture des inscriptions	Vendredi 21 juin 2024 (cachet de la poste faisant foi)			
Examen des dossiers et Entretiens de sélection	Selon l'organisation de l'IFAS La convocation à l'entretien sera adressée par mail			
Résultats Admission	Vendredi 05 juillet 2024 à 14 h 00 Les résultats d'admission seront envoyés par mail et disponibles par affichage et sur site internet			
Confirmation des candidats admis	Au plus tard le Mardi 16 juillet 2024 (délai 7 jours ouvrés)			

DISPENSE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

Article 11 nouveau de l'arrêté du 12 avril 2021

«les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service ... ou justifiant du suivi de la formation de 70 heures... »

Veuillez contacter l'IFAS au 05.56.24.89.40



Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue 11 avenue Léonard de Vinci | Europarc | CS70097 | 33615 PESSAC CEDEX

Tél: 05-56-24-89-40 | Fax: 05-56-98-90-92 | www.apdhes.fr

PIÈCES À FOURNIR TOUT DOSSIER INCOMPLET OU MAL REMPLI SERA REJETÉ

☐ La fiche de candidature (jointe au présent dossier) dûment complétée et signée
☐ La photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) en cours de validité
☐ Une lettre de motivation manuscrite
☐ Un curriculum vitae détaillé
☐ Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou
professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (voir tableau ci-dessous). Ce document n'excède pas 2 pages.
☐ La copie du ou des diplômes ou titres traduits en français
☐ Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
des deux dernières années
☐ Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées
éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur
☐ Pour les candidats étrangers, une attestation du niveau de langue française requis B2 du
cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe (se rapprocher de l'IFAS si besoin) et un titre de séjour valide à l'entrée en formation.
☐ Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une
expérience personnelle (associative, sportive) en lien avec la profession d'aide-soignant.
☐ La fiche médicale (jointe au présent dossier) dûment complétée et signée par votre médecin
+ joindre les résultats sérologiques concernant l'hépatite B.
☐ Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.
Attendus de la formation :
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité
Qualités humaines et capacités relationnelles
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique



Capacités organisationnelles

Page 3

SÉLECTION D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS Sélection 2024, rentrée en formation le 27 août 2024

FICHE DE CANDIDATURE - INSCRIPTION DEAS

TOUTE FICHE INCOMPLÈTE ET/OU NON SIGNÉE, SERA ANNULÉE

CANDIDAT
□ Mme □ M
NOM d'usage :
NOM de famille : (nom de naissance)
Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse:
Code postal :
Téléphone :
E-mail (obligatoire):
Je, soussigné(e) (indiquez vos NOM et Prénom)
 Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) à partir de 2006, BAC PRO ASSP ou BAC PRO SAPAT, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DE AES), Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DE AVS) Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DE AMP) Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (TPAdVF), Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social (TP ASMS), Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale (ARM), Diplôme d'État d'Ambulancier (DEA) à partir de 2006
Indiquez le diplôme obtenu et l'année
(joindre obligatoirement la copie du diplôme).



Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue 11 avenue Léonard de Vinci | Europarc | CS70097 | 33615 PESSAC CEDEX

Tel : 05-56-24-89-40 | Fax : 05-56-98-90-92 | www.apdhes.fr

Notre certification QUALIOPI a été délivrée au titre de la catégorie : actions de formation - certificat n° 2004-CN-00042

VOTRE SITUATION:

L'IFAS Pierre Veaux est engagé dans le cadre d'une politique régionale de formation des personnes en situation de handicap et organise une dynamique interne pour développer l'accessibilité pédagogique des formations dispensées.

À ce titre, Mme Nathalie LARREGAIN, référent handicap du centre de formation vous accompagne dans la construction d'un parcours de formation aménagé.

Date et signature (obligatoire)			
Êtes-vous titulaire du permis de conduire ?	Oui 🗖	Non 🗆	
Numéro de tél. :	Numéro de Fax.:		
Fonction:			
Adresse complète :			
ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR:			
<u>vous êtes salarié(e)</u> : en CDI □ ou Vous devez effectuer une demande de prise en	CDD ☐ (date début charge auprès de votre e		n)
Pour prétendre à une prise en charge par le Con N° IDENTIFIANT PÔLE EMPLOI OBLIGATOIRE :	•	-	
VOUS ÊTES SANS EMPLOI			
PRISE EN CHARGE DU COÛT PEDAGOGIQI	<u>UE DE LA FORMATION</u>	I	
Si oui joindre la notification	,		
Êtes-vous bénéficiaire de la RQTH?	_	•••••	•••••
Avez-vous déposé un dossier auprès de la MDF Si oui N° de dossier :			
* Si oui, joignez impérativement les pièces justi			
Avez-vous un handicap nécessitant un aménage	^	ormation* ? :	oui 🗌 non

0

Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue 11 avenue Léonard de Vinci | Europarc | CS70097 | 33615 PESSAC CEDEX

Tél: 05-56-24-89-40 | Fax: 05-56-98-90-92 | www.apdhes.fr











- Inscription des étudiants en santé -Fiche médicale à valider par un médecin

Fiche méd	icale à valider par un m	1édecin
Filière universitaire : Médecine Odontologie Pharmacie Sage-femme Ou Institut de formation : Année d'admission : Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que gatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage électronique a été créé sur www.mesvaccins.net et val même temps que votre dossier d'inscription (article L311).	Département de naissance :	Email:
Si carnet de vaccination électronique créé et val Le médecin n'a rien de plus à compléter. Joindre uniquem	ent les <u>résultats demandés sous pli confidentiel</u> .	
Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP) Rappel dTPca si un vaccin coquelucheux n'a pas ét dTP). Lors des rappels à âge fixe (25, 45 et 65 ans Dernier rappel dTP => Date : / / Nom :	té administré dans les 5 dernières années (res), sera réalisé systématiquement un dTPca.	
Rappel des conditions d'in 1) Ac anti-HBs > 100 l	ts sérologiques quelle que soit la date** mmunisation : JI/I (quels que soient l'historique vaccinal et l'ancienneté d I/I et Ac anti-HBc négatif (si schéma vaccinal complet)	les résultats)
	mois } avec un vaccin contre l'hépatite B dosé à 20 µg là 1 an }	
Covid-19 Antécédent de COVID => Date : / / Première	e dose => Date : /	ate://
Rougeole-Oreillons-Rubéole Personnes nées avant 1980 : Antécédent de rougeole => Date : / / Pas d'antécédent de rougeole ou doute => vaccination 1 dose recomm sans contrôle sérologique préalable Personnes nées depuis 1980 : vaccination 2 doses recommandées quels que soient les ATCD Schéma vaccinal : Première dose => Date : / / Nom :	Si pas d'antécédent ou d Joindre le résultat** Si sérologie négative => ' - Première dose => Date - Deuxième dose => Date	oute => Sérologie à faire Vaccination recommandée : . / . / Nom :
Méningocoque C Vaccination recommandée jusqu'à l'âge de 24 ans	inclus -> Date · / / Nom ·	
vaccination recommandee Jusqu'à l'age de 24 alls	monds => Date / / Nont :	
Tuberculose (vaccination non obligatoir	e à compter du 1er avril 2019)	

Je, soussigné Dr_

_ certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts.

Fait le :

Signature et cachet du praticien :

* Obligatoire

^{**} Nous vous rappelons que tous les éléments demandés doivent être joints sous pli confidentiel.

L'INSTITUT DE FORMATION DES AIDES SOIGNANTS PIERRE VEAUX

L'I.F.A.S Pierre Veaux est géré par une association de type Loi 1901 et ne dépend d'aucune structure hospitalière publique ou privée ni d'aucun Institut de Formation en Soins Infirmiers public ou privé.

Par autorisation, il peut accueillir, du 27 août 2024 au 25 juillet 2025, sur le site de PESSAC :

35 stagiaires aides-soignants, prioritaires compris* (01 pour la rentrée du 27 août 2024) à PESSAC

* Prioritaires : candidats ayant obtenu un report de formation, conformément à l'article 13 nouveau de l'arrêté du 12 avril 2021

2 listes de classement seront établies :

1 liste principale et 1 liste complémentaire.

La rentrée aura lieu le Mardi 27 août 2024.

LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Parcours complet

La formation se déroule sur 11 mois, du 27 août 2024 au 25 juillet 2025, pour un volume de 1 540 heures. Elle se répartit en 5 blocs de compétences, soit 10 modules, composés de stages (770 heures) et de cours théoriques (770 heures).

Parcours partiel

Un calendrier spécifique vous sera communiqué en fonction des allégements, dispenses ou équivalences afférents à votre titre ou diplôme.

Coût et prise en charge du financement de la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant - Promotion 2024-2025 Le parcours complet se déroule sur 11 mois, du 27 août 2024 au 25 juillet 2025



Types de parcours	Durée de la formation	Durée de la formation clinique en heures	Coût pédagogique	Frais de dossier (à l'entrée en formation)	Financement (Coût pédagogique uniquement)		
	théorique en heures				Salariés	Demandeurs d'emploi	
Parcours COMPLET					Financement dans le		
Parcours COMPLET	770 h	770 h	7 700 €uros	100 €uros	cadre du plan de	Financement par	
Parcours PASSERELLE (sous réserve de la va pédagogique de l'IFAS Pierre Veaux i					formation de	Conseil Régiona Nouvelle Aquitai	
Titulaire d'un BAC Pro ASSP	406 h	350 h	4 060 €uros	100 €uros	l'établissement	(aucune démarch	
Titulaire d'un BAC Pro SAPAT	546 h	490 h	5 460 €uros		employeur	effectuer)	
Titulaire d'un DE AP	364 h	245 h	3 640 €uros		(se rapprocher du		
Titulaire d'un DE AES (de 2016 à 2020) ou DE AMP ou DE AVS	588 h	420 h	5 880 €uros		service des ressource	service des ressources	
Titulaire d'un DE AES (à partir de 2021)	490 h	420 h	4 900 €uros		humaines pour		
Titulaire d'un TP ADVF	602 h	595 h	6 020 €uros		connaître les		
Titulaire d'un TP ASMS	637 h	595 h	6 370 €uros				
Titulaire d'un Diplôme d'ARM	588 h	595 h	5 880 €uros		démarches à effectuer)		
Titulaire d'un DEA	609 h	595 h	6 090 €uros				



Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue 11 avenue Léonard de Vinci | Europarc | CS70097 | 33615 PESSAC CEDEX

Tél: 05-56-24-89-40 | Fax: 05-56-98-90-92 | www.apdhes.fr

POUR LES CANDIDATS ADMIS EN FORMATION

LE REPORT DE SCOLARITÉ

Il est accordé de droit par le directeur de l'Institut de Formation des Aides-Soignants, comme suit :

Report d'admission d'un an, renouvelable une seule fois, en cas de :

- Congé pour cause de maternité,
- De rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale de demande de mise en disponibilité,
- De rejet d'une demande de congé formation.
- De rejet d'une demande de mise en disponibilité.
- De report d'un contrat d'apprentissage.
- Garde d'un enfant de moins de 4 ans

En outre un report peut être accordé de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un évènement important l'empêchant de débuter sa formation.

LES CONDITIONS MÉDICALES

Pour être admis définitivement en formation, le candidat doit produire au plus tard le jour de la rentrée :

- un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues au code de la Santé publique

En cas de contre-indication temporaire ou définitive à une des vaccinations indiquées ci-dessus, il appartient au médecin inspecteur de santé publique d'apprécier la suite à donner à l'admission du candidat.

INFORMATION IMPORTANTE

Dans le cadre de la formation théorique vous serez amené à utiliser une plateforme numérique d'apprentissage (E-notitia), et/ou suivre des cours en distanciel.

Il est souhaitable de vous équiper d'un ordinateur ou tablette.

Dans le cadre des stages, vous serez amenés à vous déplacer sur des établissements éloignés de votre domicile avec des horaires d'une grande amplitude (de 6 h à 21 h avec possibles coupures en journée)

Il est souhaitable de prévoir un moyen de locomotion personnel.

